

MAIRIE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE



NOTE DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

La présente note, qui a donc pour objet de présenter les données financières du compte administratif 2025 et du budget primitif 2026, sera mise à disposition du public au secrétariat de la Mairie et publiée.

1 Le cadre général budgétaire

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des dépenses et de recettes réalisées au cours de l'année 2025

Le budget primitif (BP) regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026.

Les documents budgétaires doivent respecter les principes budgétaires suivants : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il doit être voté par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

C'est un acte de **prévision** mais aussi **d'autorisation**. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie.

La commune de Saulxures sur Moselotte dispose d'un budget principal (commune), de **3 budgets annexes** rattachés au budget principal (forêt - lotissement et lac de la Moselotte) et de **2 budgets autonomes** pour deux régies municipales disposant de l'autonomie financière (Régie Municipale de Chauffage et Régie Municipale Culture Animations). Le budget annexe Centre aqualudique a été clôturé au 31 décembre 2025 suite à la délibération du Conseil Municipal du 30 octobre 2025. Les résultats seront repris dans le budget principal en 2026.

Une nouvelle instruction budgétaire et comptable, dénommée M57, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les budgets, commune, forêt, lotissement, culture et animations. Elle modifie le contenu de certains chapitres budgétaires et procédures comptables.

Chaque budget comporte deux sections distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.
- **La section d'investissement** qui enregistre les dépenses en matière d'équipement durable faisant varier la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune. Il s'agit notamment de l'acquisition de biens (mobilier, véhicules, bâtiments, terrains ...) de la réalisation d'immobilisations (bâtiments, routes, réseaux ...) et de travaux importants de réfection ou de transformation de biens existants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

DEPENSES		
CHAPITRE BUDGETAIRE	Principaux postes	Montant
Charges à caractère général	Fournitures - carburants - énergie - entretien et maintenance des bâtiments et de la voirie – télécommunications – locations – petits matériels- prestations de service ...	976 075.09 €
Charges de personnel	Salaires et charges patronales et frais annexes	1 969 729.40 €
Autres charges de gestion courante	Indemnités, subventions aux associations, contributions aux autres établissements publics, participation au SDIS...	825 577.23 €
Charges financières	Intérêts des emprunts et ligne de trésorerie	40 583.58 €
Charges spécifiques	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 296.51 €
TOTAL DES CHARGES		3 822 261.81 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Opérations comptables liées à la cession de biens et amortissements des immobilisations	307 790.45 €
TOTAL DES DEPENSES		4 130 052.26 €

RECETTES		
CHAPITRE BUDGETAIRE	Principaux postes	Montant
Atténuation de charges	Remboursement par l'assurance communale des frais de personnel lors d'absence (congrés maladie, maternité...)	16 876.16 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	Participations familiales petite enfance, périscolaire, jeunesse, recettes de l'Espace Forme du Géhan, prestations de service.	362 217.46 €
Impôts et taxes	Attribution de compensation versée par la CCHV, FNGIR, Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	696 875.91 €
Fiscalité locale	Taxes foncières et d'habitation, taxe sur la consommation finale d'électricité ...	1 164 590.87 €
Dotations et participations	Montants des dotations globale de fonctionnement (DGF) de solidarité rurale (DSR) versés par l'Etat. Dotations versées par la CAF pour les services municipaux péri et extrascolaires.	1 428 645.10 €
Autres produits de gestion courante	Revenus locatifs et excédent du budget forêt, remboursement des assurances	197 487.09 €
Produits exceptionnels	Cessions de biens et matériels	185 289.05 €
Produits financiers	Revenus des valeurs mobilières	36.56 €
TOTAL DES PRODUITS		4 052 018.20 €
Opérations d'ordre entre sections	Opérations comptables liées à la cession de biens	118 730.31 €
TOTAL DES RECETTES		4 170 748.51 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2025 : 4 170 748.51 € - 4 130 052.26 € = +40 696.25 €

Report de l'excédent de clôture 2024 : 119 507.71 €

Résultat de clôture de l'exercice 2025 : + 160 203.96 €

Le conseil municipal ayant d'ailleurs suivi les recommandations de la CRC relatives à l'anticipation de la reprise du déficit par la commune par le versement d'un montant de 500 000 € sur le fonctionnement 2025.

Sans ce versement l'excédent de la commune aurait été de 540 696.25 €.

BUDGET PRIMITIF 2026

DEPENSES

CHAPITRE BUDGETAIRE	Observations	Montant
Charges à caractère général	Diminution par rapport à 2025 compte tenu notamment de la baisse des coûts énergétiques et les bons résultats sur la gestion des achats et fournitures courantes.	1 095 611.00 €
Charges de personnel	Montant prévisionnel en diminution notamment lié au départ d'agent non remplacé en totalité sur l'année 2026	1 949 000.00 €
Autres charges de gestion courantes	Montant en diminution par rapport au réalisé 2025 compte tenu, notamment, de la contribution exceptionnelle versée à la base de loisirs en 2025	404 650.00 €
Charges financières	Charges financières en hausse par rapport au réalisé compte tenu de l'emprunt du centre aqualudique intégré au budget communal	46 500.00 €
Charges spécifiques	Opérations comptables d'annulation de recettes antérieures	1 000.00 €
Provisions	Provisions pour risques et charges	17 000.00 €
TOTAL DES CHARGES		3 513 761.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Opérations comptables liées à la cession de biens et amortissements des immobilisations	26 000.00 €
Virement à la section de fonctionnement	Virement à la section de fonctionnement	393 771.57 €
TOTAL DES DEPENSES		3 933 532.57 €

RECETTES

CHAPITRE BUDGETAIRE	Observations	Montant
Atténuation de charges	Remboursement par l'assurance communales des frais de personnel lors d'absence (congrés maladie, maternité...)	3 700.00 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	Participations familiales petite enfance, périscolaire, jeunesse, recettes de l'Espace Forme du Géhan, prestations de service.	377 869.00 €
Impôts et taxes	Attribution de compensation versée par la CCHV, FNGIR, Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.	696 875.00 €
Fiscalité locale	Les taux d'imposition ne sont pas augmentés pour 2026.	1 163 433.00 €
Dotations et participations	Montants des dotations globale de fonctionnement (DGF) de solidarité rurale (DSR) versés par l'Etat. Dotations versées par la CAF pour les services municipaux péri et extrascolaires.	1 431 973.00 €
Autres produits de gestion courante	Reversement de l'excédent du budget forêt	222 101.00 €
TOTAL DES PRODUITS		3 895 951.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Reprise de subvention et neutralisation amortissement issu du budget annexe centre aqualudique clôturé	22 000.00 €
Résultat de fonctionnement reporté	Report de l'excédent de fonctionnement 2025	160 203.96 €
	Report du résultat de clôture 2025 excédentaire du budget annexe centre aqualudique clôturé	40 714.55 €
	Report du résultat de clôture 2025 déficitaire du budget régie municipale base de loisirs clôturé	- 185 336.94 €
TOTAL DES RECETTES		3 933 532.57 €

Orientations budgétaires 2026

Le budget 2026 s'inscrit en continuité des exercices précédents avec, notamment, les objectifs suivants :

- **Maitrise des charges de fonctionnement** basée sur une optimisation des achats de fournitures et la poursuite des actions déjà mises en place pour réduire les consommations énergétiques (éclairage et bâtiments) et les frais de maintenance des installations et équipements.
- **Optimisation des recettes de fonctionnement propres** avec la mobilisation des partenaires financiers pour le financement des services d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse.
- **Poursuite de la politique d'investissements** pour l'entretien des bâtiments et espaces publics, la modernisation du réseau d'éclairage public...
- **Non augmentation** des taux d'imposition.

De plus le budget de fonctionnement 2026 intègre l'excédent de fonctionnement centre aqualudique de 40 714.55€ et le déficit de fonctionnement de 185 336.94€ du lac de la Moselotte suite à la clôture de ces 2 budgets au 31 décembre 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est principalement financée par l'affectation de tout ou partie de l'excédent de fonctionnement, les subventions d'équipements, l'emprunt, les dotations d'amortissement et la fiscalité affectée.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE BUDGETAIRE	Observations	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre section	Opération patrimoniale sur biens immobiliers et mobiliers	118 730.31 €
Opérations patrimoniales	Opération patrimoniale sur terrains	17 256.00 €
Dotations fonds divers et réserves	Reversement part Taxe d'aménagement à la CCHV	0.00 €
Emprunts et dettes assimilées	Remboursement du capital des emprunts et cautionnement	290 301.51 €
Immobilisations incorporelles	Frais d'études, d'insertion, concessions et droits similaires	20 352.00 €
Subventions d'équipement	Subvention équipement à la base de loisirs	84 000.00 €
Immobilisations corporelles	Acquisitions de biens mobiliers ou immobiliers, terrains, matériels, véhicules, mobilier, gros outillage ...	77 596.93 €
Immobilisation en cours	Travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers hors eau et assainissement) et de bâtiments	274 382.85 €
TOTAL DES DEPENSES		882 619.60 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE BUDGETAIRE	Observations	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre section	Opérations comptables liées à la cession de biens	307 790.45 €
Opérations patrimoniales	Opération patrimoniale sur terrains	17 256.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	Excédent de l'année 2024 affecté au financement des investissements 2025 – FCTVA- Taxe d'aménagement	586 395.22 €
Subventions d'investissement	Aides du Département, de l'Etat, de la Région et de l'Europe.	36 541.00 €
Emprunts	Cautionnements reçus	2 801.68 €
TOTAL DES RECETTES		950 784.35 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Résultats 2025 = 950 784.35 – 882 619.60 = + 68 164.75 €

Reprise du résultat de clôture de 2024 = - 102 670.63 €

Résultat de clôture 2025 à reporter sur 2026 = - 34 505.88 €

Les **investissements** 2025 concernaient principalement

- La toiture du Musée du Bois
- Un programme de réfection de voiries communales.
- Les travaux de traitement et ravalement de façades de l'Ecole Maternelle et de l'Espace Tilleul

BUDGET PRIMITIF 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE BUDGETAIRE	Observations	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Reprise de subvention et neutralisation d'amortissement issu du budget annexe centre aqualudique clôturé	22 000.00 €
Opérations patrimoniales	Opération patrimoniale sur biens immobiliers et mobiliers	16 000.00 €
Subventions d'investissement	Remboursement trop perçu subvention centre aqualudique	5 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées	Remboursement prévisionnel du capital des emprunts et cautionnement	280 264.00 €
Immobilisations incorporelles	Frais d'études, d'insertion, concessions et droits similaires	13 449.50 €
Immobilisations corporelles	Acquisitions de biens mobiliers ou immobiliers, terrains, matériels, véhicules, mobilier, gros outillage ...	113 948.80 €
Immobilisation en cours	Travaux de et de bâtiments	633 336.43 €
TOTAL DES DEPENSES		1 083 998.73 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE BUDGETAIRE	Observations	Montant
Résultat d'investissement reporté	Report du résultat de clôture d'investissement 2025 déficitaire du budget commune	-34 505.88 €
	Report du résultat de clôture d'investissement 2025 excédentaire du budget annexe centre aqualudique clôturé	34 936.25 €
	Report du résultat de clôture d'investissement 2025 excédentaire du budget régie municipale base de loisirs clôturé	203 954.79 €
Virement de la section de fonctionnement	Virement de la section de fonctionnement	393 771.57 €
Produits de cessions	Vente de terrains et bâtiments en cours	223 152.00 €
Opérations d'ordre entre sections	Amortissements	26 000.00 €
Opérations patrimoniales	Opération patrimoniale sur biens immobiliers et mobiliers	16 000.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA- Taxe d'aménagement	58 090.00 €
Subventions d'investissement	Aides du Département, de l'Etat, de la Région et de l'Europe.	88 119.00 €
Emprunts	Cautionnements reçus	74 481.00 €
TOTAL DES RECETTES		1 083 998.73 €

Les travaux 2026 concernent principalement :

- L'engagement d'un nouveau programme de réfection de voiries communales.
- L'engagement d'un programme de rénovation des ponts.
- La rénovation de l'ancien cabinet dentaire au Parc d'Activités du Géhan

Les études 2026 concernent les projets suivants :

- Poursuite de l'étude de rénovation du gymnase.

- Etude de requalification des voiries et trottoirs entre le centre-ville et la Base de Loisirs avec sécurisation de la mobilité douce.
- L'étude de rénovation de la toiture du Pôle Enfance.

Pour mémoire, différents projets ont été momentanément mis en pause faute de temps ou pour raison financière, à savoir :

L'étude de construction d'une halle couverte, dont une pré-étude de besoins et de dimensionnement a été réalisée par le CAUE.

La poursuite de la procédure pour l'acquisition de l'immeuble en état d'abandon située au 407 Avenue Jules Ferry afin de disposer de foncier pour un projet d'habitat sénior. (La procédure de constat et un procès-verbal définitif d'état d'abandon a été notifié et publié. Le conseil municipal peut ensuite délibérer pour poursuivre la phase d'expropriation avec constitution d'un projet simplifié et évaluation des coûts).

IMPOSITIONS LOCALES

Pour mémoire les taux communaux s'établissaient comme suit pour 2025 :

- ✓ Taxe foncière (bâti) : **40.61 %**
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : **28.05 %**
- ✓ Taxe d'habitation (résidences secondaires) : **19.69 %**

Faisant suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes bénéficient depuis 2021 du taux de taxe foncière du département, soit pour Saulxures : **taux communal 14.96 % + taux départemental 25.65 % = 40.61 %**

Depuis 2022, la commune ne perçoit plus les impositions dues par les entreprises, impositions transférées à la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Les taux moyens de la strate démographique (commune de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à un groupement fiscalisé) étaient en 2024 :

- ✓ Taxe foncière (bâti) : 36.94 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 48.90 %
- ✓ Taxe d'habitation : 15.89 %

Source : comptes individuels des collectivités 2024 : DGCL

DETTE COMMUNALE

Le montant de l'annuité à rembourser au 01^{er} janvier 2025 s'élevait à **323 170 €** (dont 288 835 € en capital) pour un capital restant dû total de **2 289 352 €**.

Le montant prévisionnel de l'annuité à rembourser au 01^{er} janvier 2026 s'élève à **306 841 €** (dont 24 756 € pour l'emprunt du centre aqualudique transféré à la commune) pour un capital restant dû total au 01/01/2026 de **2 324 456 €** (dont 323 939 € pour l'emprunt du centre aqualudique transféré à la commune).

RATIOS

Ratios 2024 pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à un groupement fiscalisé	Montant par habitant	
	Commune 2024 (2 589 hab)	Communes de même strate démographique 2024
Total des dépenses de fonctionnement	1 647	903
Total des recettes de fonctionnement	1 759	1 085
Excédent brut de fonctionnement	112	182
Capacité d'autofinancement	114	202
Total des dépenses d'investissement hors remboursement des emprunts	334	452
Total des recettes d'investissement hors emprunt	393	424
Emprunts	155	63
Encours de la dette au 31/12/2023	1 094	635
Annuité de la dette	123	87

Source : comptes individuels des collectivités 2024

LE PERSONNEL

Le nombre total d'agents municipaux rattachés au budget principal s'élève à **39** (38 titulaires et 1 contractuel) **au 1^{er} janvier 2025**. (contre 41 au 01^{er} janvier 2025 (38 titulaires et 3 contractuels))

Le nombre total de salariés rattachés au budget annexe Lac de la Moselotte s'élève à 6 (3 salariés en CDI temps plein, 1 salarié en CDI avec une durée hebdomadaire de 10H/35H et 2 salariés en CDD).

Les autres budgets annexes ne disposent pas d'agent rattaché.

BUDGETS ANNEXES

Forêt

Fonctionnement : 141 851.28 €

Investissement : 46 041.53 €

Etat de la dette au 01^{er} janvier 2026 : 0 €

Lotissement

Fonctionnement : 1 702 378.96 €

Investissement : 1 902 001.18 €

Etat de la dette au 01^{er} janvier 2026 : 400 000 €

Lac de la Moselotte

Fonctionnement : 835 750.00 €

Investissement : 147 000.00 €

Etat de la dette au 01^{er} janvier 2026 : 758 347.16 €

BUDGETS DES REGIES MUNICIPALES

Régie Municipale de Chauffage

Fonctionnement : 623 983.52 €

Investissement : 395 401.57 €

Etat de la dette au 01^{er} janvier 2026 : 966 941.33 €**Régie Municipale Culture Animations**

Fonctionnement : 57 500.00 €

Investissement : 0 €

Etat de la dette au 01^{er} janvier 2026 : 0 €